

# Mouez Ar Yeuc'h

*La Voix du Juch*

## Sommaire / Taolenn

Retour sur images...  
Informations communales  
Vie Associative  
Conseils municipaux  
Informations diverses  
Revue de presse  
Informations commerciales  
Coin des Petits Diables...



**Clarisse Lavanant**  
en concert  
le 19 novembre  
à l'Eglise du Juch

Er yaouankiz espern'zo red,  
A-benn ma teuio kozni d'ar red.

*Epargne durant ta jeunesse,  
Pour l'heure où la vieillesse au galop accourra*

Bulletin d'informations Communales Octobre 2023  
Keleir ar Gumun Here 2023

N° 138



5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch

Tél : 02.98.74.71.50

Courriel : [accueil.mairie@lejuch.fr](mailto:accueil.mairie@lejuch.fr)

Site : [www.lejuch.fr](http://www.lejuch.fr)

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Les mardi et jeudi de 9h à 12h00

Les mercredi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Fermée le samedi**



### Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

**Maire**, Conseiller communautaire  
**Le lundi ou sur rendez-vous**

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine,  
Conseiller communautaire  
**Sur rendez-vous**

Andrée Riou

Adjointe redynamisation, animation  
**Sur rendez-vous**

Julien Brouquel

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à  
l'environnement  
**Sur rendez-vous**

Isabelle Kervarec

Déléguée aux affaires sociales, communication, enfance et  
jeunesse

## Calendrier des Manifestations / Deiziataer an Darvoudou

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Tous les vendredis	Marché 16h30 / 19h30	Parking Salle Socio	
Tous les dimanches	Visite Eglise	Eglise	Histoire & Patrimoine
Tous les mardis 17h30	Cours de Théâtre (Enfants)	Salle Socioculturelle	ULAMIR du Goyen
18 novembre	Raclette des Diabes	Salle Socio	A.S.D.J.
19 novembre	Concert	Eglise	Clarisse LAVANANT
<b>1<sup>er</sup> décembre</b>	<b>Réunion Publique sur la potentielle fusion Guengat-Gourlizon-Le Juc'h – 18h00</b>		
2 décembre	Fête de la Soupe	Salle Socio	ULAMIR du Goyen
10 décembre	Marché de Noël	Salle Socio	APEL de l'école
16 & 17 décembre	Exposition florale	Salle Socio	Graine d'Hellébore
22 décembre	Soirée Cabaret	Salle Socio	« L'Esquisse, restaurant »
13 janvier à 11h00	Vœux du maire	Salle Socio	Equipe municipale
9 mars	Théâtre	Salle Socio	Comité de Jumelage



Un plaid chaleureux,  
des films de Noël  
et des décorations  
qui illuminent la maison :  
**Voilà la période de Noël  
qui commence !**

**Douces Fêtes**

*Chères Juchoises. Chers Juchois.*

Au début septembre par différents articles de presse, puis par le conseil municipal du 15 Septembre dernier, vous avez eu écho du lancement d'une réflexion visant à étudier l'opportunité de la création d'une commune nouvelle. Le sujet provoque de multiples interrogations, des prises de position, des discussions.

Dans les missions d'élu auxquelles je participe depuis 2008, avec les équipes municipales successives, nous avons eu à cœur d'œuvrer à la dynamisation de notre bourg du Juch. Nous avons porté à terme de nombreux projets structurants pour la commune et pris des engagements pour un développement durable de notre territoire. Au fil des années nous avons vu se complexifier la vie des élus et agents de nos communes. Les réglementations, normes et périmètres associés, succession de transferts de compétences, baisse de dotations, complexité des montages de dossiers de subvention, toutes aussi chronophages les unes que les autres rendaient déjà la tâche difficile. La crise sanitaire dont nous sortions à peine, puis la crise énergétique que nous subissons maintenant, risquent de mettre un coup d'arrêt à toute volonté de dynamique que nous voudrions porter à l'échelle de notre commune.

Devons-nous nous résigner, et regretter les temps plus favorables, ou devons-nous chercher à rebondir en s'unissant à d'autres pour continuer à répondre aux attentes de nos administrés. Le contexte institutionnel nous pousse à ces unions, et il est préférable de la choisir et d'en être acteur plutôt que d'attendre le dictat de l'état qui à terme nous l'imposera. Nous tourner vers nos voisins qui ont la même problématique et la même analyse des solutions possibles est pour nous une évidence. Au lieu de perdre notre identité, nous allons jouer de nos complémentarités respectives pour renforcer nos actions et dépasser la taille critique qui permet de mobiliser plus de moyens au service de nos populations.

C'est cette réflexion que nous avons amorcé en compagnie des communes de Gourlizon et de Guengat, pour imaginer la création d'une commune nouvelle qui unirait nos destins :

Dès début février, premiers échanges entre les 3 maires suivis de plusieurs rencontres pour poser les bases de la réflexion.

Dès avril une rencontre des 3 bureaux municipaux permet de valider l'adhésion de l'ensemble des adjoints. Les conseils municipaux sont alors mis dans la boucle, pour permettre des échanges constructifs entre les élus dans chaque commune. Plusieurs commissions municipales s'en sont suivies.

Courant juin, rencontre des trois maires avec le préfet, pour exposer le projet, obtenir son assentiment et la validation de l'assistance en matière juridique et fiscale par les services préfectoraux

Fin juin, participation d'un groupe d'élus des 3 communes au séminaire AMF « oser la commune nouvelle » à Baugé en Anjou.

Début juillet, rencontre des trois conseils municipaux lors d'une réunion commune et d'un moment de convivialité. Validation d'une formation commune à l'ensemble des élus et agents pour la rédaction d'un projet de territoire courant octobre-novembre. Décision de lancer la réflexion sur l'opportunité de création d'une commune nouvelle, par la tenue des 3 conseils municipaux du 15 Septembre

Le 21 septembre, Première réunion de travail en préfecture avec le secrétaire général de préfecture, plusieurs agents du service de contrôle de la légalité qui nous assisteront sur l'aspect réglementaire ainsi que plusieurs agents de la direction des finances publiques qui travailleront sur les aspects fiscaux et comptables d'une éventuelle création de commune nouvelle.

Courant octobre une dizaine de réunions de travail thématiques regroupant les adjoints et élus des sujets concernés pour mettre en commun l'existant de chacune des communes.

Ce changement de périmètre, peut surprendre, mais ces trois communes sont des communes rurales ayant engagé des actions fortes de redynamisation. Dans un bassin de vie partagé entre Douarnenez et Quimper, elles ont fait le choix de conserver une vie de village en dehors des axes principaux, liées par l'Histoire et une identité qui puise ses racines dans le pays Glazik. Mutualiser nos moyens, dans une commune qui atteindrait 3600 habitants, doit nous permettre de continuer à répondre aux enjeux à venir et aux attentes de nos administrés

Répondre aux besoins de nouveaux services, et assurer la pérennité de l'existant

Mener des actions pour lesquelles nous n'avons pas aujourd'hui les ressources en local

Apporter des solutions en termes de mobilité, de logement, de loisirs pour tous, en pensant bien sûr à la jeunesse et aussi pour notre population vieillissante.

Garantir les moyens, tant sur le plan financier qu'humain, pour bien fonctionner

Renforcer l'efficacité de nos agents, par une charge de travail répartie sur un plus grand nombre qui permettrait la spécialisation et donc l'optimisation de leurs compétences, aujourd'hui diluée dans une trop grande polyvalence

Renforcer notre poids dans l'intercommunalité de rattachement, quelle qu'elle soit

Garantir un renouveau démocratique à chaque échéance électorale communale, afin d'éviter des situations récentes de communes proches de nous

Ces arguments nous paraissent justifier l'examen de cette proposition de créer une commune nouvelle. Il en va de notre responsabilité dans la préparation de l'avenir de notre commune et de ses habitants. La réflexion doit être la plus ouverte, collaborative et concertée.

Toutes les questions méritent d'être soulevées et étudiées :

Comment conserver les identités communales, quel serait le nom de la commune nouvelle

Quelle communauté de commune de rattachement

Quels services nouveaux ? risque-t-on de perdre certains services ?

Quelles répercussions fiscales et financières pour nos habitants,

Comment assurer une représentation équilibrée dans la gouvernance future...

...

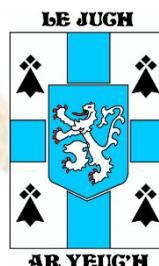
Nous avons engagé les échanges avec les différents services préfectoraux afin d'avoir les premiers éléments de réponse. L'ensemble des élus échangent aussi pour commencer à formaliser à la fois toutes les questions, et les orientations à imaginer. D'ici la fin novembre nous ferons un premier point d'étape avec les éléments portés à notre connaissance. Conscients de la nécessité de communiquer et d'engager l'ensemble de nos habitants dans cette réflexion, nous devons mener ce travail préparatoire afin de pouvoir le partager avec nos administrés.

Nous proposerons donc une réunion publique dans chaque commune en début décembre pour en échanger ensemble et présenter la démarche et les groupes d'échange thématiques avec élus et citoyens que nous voulons mettre en place au début de l'année à venir.

Nous vous invitons donc à nous retrouver le vendredi 1er décembre à 18h00 à la salle socio.

Bien cordialement.

Le Maire, Patrick Tanguy



## Retour sur images...

### La maison « Cœur de Bourg » -



Les réunions de chantier ont lieu tous les jeudis matin pour l'avancement des travaux du futur bar, épicerie, restaurant du Juch. Andrée Riou, conseillère municipale chargée de la redynamisation du bourg et Christian Liotto, notre assistant à maîtrise d'œuvre s'assurent du suivi du chantier et de sa future livraison prévue dans le deuxième trimestre 2024.

### Travaux du Clocher

Classée depuis 1916 au titre des monuments historiques, l'église Notre Dame du Juch a récemment bénéficié d'importants travaux de restauration portant sur la toiture et des boiseries intérieures. La commune a souhaité poursuivre l'œuvre de conservation et de mise en valeur de son patrimoine. Elle lance des travaux de restauration

Lots	Désignation	Candidats	Montant (euros HT)
Lot 1	Maçonnerie pierre de taille	LEFEVRE CENTRE OUEST	215 426,29
Lot 2	Couverture	MATTOENN	28 333,08
Lot 3	Vitraux	LUMI VITRAIL	6 401,88
Lot 4	Charpente-menuiserie	COUET	36 192
Lot 5	Beffroi - cloches paratonnerre	ART CAMP	20 553
total HT			306 906,25

du clocher. Le temps et ses intempéries l'ont endommagé. Ruissellement et infiltrations désagrègent les joints et pourraient menacer la cohésion des pierres. Il faut donc réviser leurs assemblages, dégarnir les joints abimés et assurer les rejointoiements.

Après mise en concurrence, les entreprises chargées de la réalisation des travaux ont été sélectionnées.

Cette nouvelle phase des travaux se chiffre à 339 834 € HT et sera toujours pilotée par Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte des Monuments Historiques. Une souscription a été lancée en 2021 par la signature d'une convention entre la Fondation Patrimoine, l'association Histoire et Patrimoine et la commune afin de collecter des dons et soutenir le financement de ces travaux.

Comme pour la restauration des toitures, ces travaux bénéficieront de subventions de la part de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) (60%), du Conseil Départemental (20%) et de la Région Bretagne (environ 10%). Le reste sera complété par la commune et les dons des entreprises et des particuliers. Les dons sont recueillis par la Fondation du Patrimoine et les bons de souscriptions sont disponibles en mairie ou sur le site.

Les travaux ont débuté mi-septembre avec la pause de l'échafaudage.

Durant la durée des travaux, estimée à 6 mois, le stationnement sera interdit derrière l'église.



### Préparation des infrastructures de pose de la Fibre

La commune du Juch a été classée en phase 3 (à partir de 2024) par Mégalis en charge du déploiement de la fibre en Bretagne. Les échanges avec l'entreprise Axione chargée de la mise en place des infrastructures ont commencé depuis le début de l'année, et ont permis de définir le lieu d'implantation de l'armoire fibre (point de concentration de toutes les lignes juchoises) au Launay à proximité du carrefour de la route de Tal ar Hoat.

La desserte du bourg utilisera le réseau de fourreaux souterrains posés à l'occasion des travaux d'enfouissement effectués des dernières années.

La desserte des zones rurales reprendra si possible les poteaux existants utilisés pour le réseau de téléphonie cuivre actuel. Dans certains secteurs les câbles sont posés en pleine terre, ce qui est désormais impossible pour la fibre. En règle générale il est alors nécessaire de procéder à la pose de nouveaux poteaux car la création d'une infrastructure de fourreaux enterrés n'est pas envisageable.

A notre grande surprise, depuis trois semaines les équipes d'Axione ont commencé à procéder au repérage des lieux d'implantation de ces nouveaux supports. Ces études sont en fait préalables à une réunion entre les différents acteurs de ce déploiement et la mairie au cours de laquelle la présentation de l'ensemble des travaux envisagés sera faite. Une cartographie des différents secteurs concernés pourra alors être établie et sera consultable en mairie.



Alors que la phase 2 du déploiement n'est pas encore achevée, les travaux de la phase 3 vont démarrer, et

comme les études préparatoires ont été menées rapidement en concertation entre Axione et la mairie, ce sera sans doute dans les semaines à venir que les premiers travaux vont commencer. Le stock de poteaux à implanter est déjà livré depuis la mi-octobre sur la commune. **Il sera sûrement nécessaire de mener une campagne drastique d'élagage le long des routes susceptibles de recevoir ces nouveaux câbles aériens. Les propriétaires concernés recevront les courriers définissant les zones.** La pose de l'armoire fibre devrait suivre au cours du premier trimestre 2024.

Pour autant il faut modérer notre enthousiasme. Il faut commencer par poser l'ensemble des infrastructures. Ensuite, après validation des réseaux par Mégalis, le branchement chez l'habitant pourra démarrer. Et au regard de ce qui s'est déroulé dans la plupart des communes rurales, qui sont passées par là, tout ceci peut prendre beaucoup de temps. Effectivement au Juch il existe une dizaine de foyers (très chanceux) qui sont déjà raccordés par le réseau provenant de Guengat (secteur Kerarneuf) ou de Douarnenez (secteur Petit Relais). Mais en dehors de ces zones, il faudra donc s'armer de patience pour pouvoir disposer des performances tant attendues. Des opérateurs internet commencent déjà à démarcher en proposant des abonnements fibres. C'est inutile de croire en leurs faux espoirs pour un avenir proche.

Nous vous remercions d'avance de votre patience en attendant l'achèvement de ces travaux.

## Restauration de zone humide sur l'ancienne peupleraie.

Le projet de réhabilitation de la zone humide en lieu et place de l'ancienne peupleraie de la plaine de loisirs avait commencé par la création de la mare, initialement prévue pour le débordement du ruisseau provenant du cheminement doux. Les berges alors réalisées étant trop abruptes, il était nécessaire de les remanier. L'intervention mécanique dans cette zone était très contrainte par la météo, et la disponibilité des entreprises engagées. En accord avec l'EPAB, qui nous accompagne sur cette démarche de renaturation de zone humide, il était convenu



de laisser la nature reprendre sa place et de remanier légèrement les berges, pour laisser la végétation existante s'installer autour de la mare.

Cette intervention a été réalisée mi-octobre par l'entreprise Kéritel et a été suivie par un débroussaillage complet opéré par l'entreprise Penn Koad. Il est prévu que l'entretien de cet espace soit assuré par la suite en éco-pâturage. Pour ce faire, une clôture sera installée en périphérie ainsi que des ganivelles autour de la mare. Nous avons sollicité le centre de formation pour adultes de Kerliver à Hanvec, qui se propose d'inscrire ce chantier dans le planning d'activités pratiques de ses jeunes. Dans les mois à venir, cet espace devrait donc être finalisé en



veillant au mieux au respect de la biodiversité de cette zone humide.

## Les Ateliers de Réalisation

### Au Juch, c'est fini : mille fois merci !

Dimanche 29 octobre, le résultat d'une semaine de travail cinématographique a été projeté à la salle socio-culturelle du Juch, devant 150 personnes.

Nous étions ravis de ce moment de partage après une semaine intense, riche en rebondissements et en émotions. Après de nombreux mois de préparation, les choses sérieuses ont commencé le samedi 21 octobre.

Les organisateurs ont retrouvé les équipes des costumes et des décors pour commencer à tout préparer. Le



dimanche 22 au soir, l'intégralité des équipes est arrivée, soit une trentaine de personnes, accueillis par un repas crêpes, servi à l'atelier de la Grève Banche. A parti de lundi matin, le QG des opérations s'est installé dans la salle socioculturelle, qui est devenue notre cantine, cuisine, lieu de travail des costumières, stock et atelier de préparation



du matériel, salle de réunion, studio de montage, voire décor !

Lundi et Mardi, les équipes ont tourné en parallèle « A te lier », et Céline Ramboz, et « Believe in Wonder », de Emmanuel Roy. Mercredi et jeudi, ce fût au tour des

deux autres films, « Chamallow » de Améline Limousin, et « Une

Histoire bretonne », de Thor Schenker, d'être tournés. Pendant ce temps, les deux premiers films sont passés à la phase de montage.

Le jeudi soir, les tournages se sont terminés, et les équipes se sont dit au revoir avec un verre de Diaoul.



Vendredi et samedi, avec une équipe très réduite, Chamallow et Une histoire bretonne ont été montés. Et dimanche, nous avons pu découvrir les films ensemble.

Ces ateliers ont été un enjeu logistique d'envergure, pour héberger, déplacer et loger des équipes venant de toute la Bretagne et de tous les Pays de la Loire. Tout cela ne se fait jamais sans imprévus, retournements de situations, pour lesquels il faut trouver une solution efficace et rapide.



Grâce à l'aide et au soutien des habitants du Juch, à la bonne volonté de toutes les personnes qui ont donné un coup de main bénévolement, et à l'investissement immense des équipes, nous avons pu relever tous les défis, et nous sommes très heureux du résultat.

Un immense merci à toutes les personnes qui ont participé à cette aventure, de près ou de loin, de quelque manière que ce soit.

Nous n'oublierons pas cette folle semaine au Juch.

### Message du conseil municipal

*Le 23 septembre renouait avec une tradition perdue depuis quelques années, à savoir le grand lessivage de la salle socio-culturelle. Environ 25 personnes (membres des associations locales et des élus) étaient présentes pour nettoyer la salle dans une ambiance conviviale.*

*La participation de nombreux bras a permis de travailler de façon efficace toute une matinée. Cette dernière s'est terminée autour d'un pot et d'un casse-croûte bienvenus après les efforts !*

*Le début d'après-midi s'est poursuivi par le rangement de la cuisine et de l'office.*

*Merci à toutes et tous pour votre présence.*

*A l'année prochaine !*





## Naissances

BROUQUEL Roméo  
13, Hent ar Ster, le 5 octobre 2023



## Décès

LAES Yves  
1952, route de Kermenguy – 25/06/2023  
CHERIN Ghislaine  
30, route de Kerarneuf - 29/09/2023



## URBANISME

### Déclaration préalable (5)

Pose d'appui-vélos, changement de destination d'un bâtiment, pose vélux, abattage d'arbres

### Permis de construire (1)

Maison d'habitation

### Certificat d'urbanisme (12)

1 CU b opérationnel  
11 CU d'informations

### Enquête statistique sur votre cadre de vie

L'INSEE réalise fin 2023 et début 2024 une enquête sur le thème du cadre de vie. Cette enquête est essentielle pour mieux connaître votre cadre de vie, en tenant compte des modes de vie d'aujourd'hui.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous.

**Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.**

Nous vous remerciant par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

### Sociétés de chasse

2 sociétés de chasse se partagent les terres disponibles :

#### Ste de chasse La Juchoise

Président : André Quéau  
Contact : 02 98 91 18 65

#### Ste de chasse des Stangs

Président : Pierrick Squiller  
Contact : 06 22 88 02 97



Les élèves des écoles, collèges et lycées vont être invités à remplir une grille d'auto-évaluation anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement. L'adhésion au programme pHARe devient obligatoire pour les établissements.



Le 9 novembre est la **journée nationale contre le harcèlement**.

A cette occasion, **deux actions prioritaires** seront mises en place dans les écoles, collèges et lycées pour mieux prévenir et détecter les situations de harcèlement.

### Un questionnaire d'auto-évaluation

Tous les élèves, du CE2 à la Terminale, se verront proposer de remplir une **grille d'auto-évaluation anonyme** visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école. Le questionnaire sera **adapté à chaque niveau** : CE2 à CM2, collège ou lycée.

Les résultats seront communiqués aux **chefs d'établissements et aux professeurs**, accompagnés de ressources pédagogiques mises à disposition sur le site [Éduscol](https://www.eduscol.education.fr/). Ils permettront d'avoir une vision **précise des faits de harcèlement à l'échelle d'une classe, de l'école ou de l'établissement**, et d'adapter la politique de prévention et de prise en charge.

**Deux heures de temps scolaire seront banalisées** à cette fin entre le jeudi 9 novembre et le mercredi 15 novembre, à l'initiative de l'établissement.

Le programme pHARe dans tous les établissements  
L'adhésion au programme pHARe est **désormais obligatoire** pour tous les établissements scolaires.

Ce plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves est déjà présent dans de nombreuses écoles, collèges ou lycées. Il repose sur la **mobilisation des acteurs du milieu scolaire**, autant enfants qu'adultes.

L'adhésion à pHARe nécessite de mettre en place une **équipe ressource pHARe** (et un coordinateur pour les collèges), des **élèves ambassadeurs** pour le secondaire et des **formations** de personnels et ateliers pour les parents.

[Harcèlement à l'école : les clés du programme pHARe](#) Priorité du Gouvernement, le [plan interministériel contre le harcèlement à l'école et le cyberharcèlement](#) a été présenté mercredi 27 septembre.

Transversal, il prévoit notamment des **solutions concrètes pour stopper les élèves harceleurs** et impliquer tous les acteurs en présence, dans les établissements mais aussi côté éducateurs, forces de l'ordre et justice. Il a également un volet santé et numérique.

## Les Diables du Juch



### RACLETTE

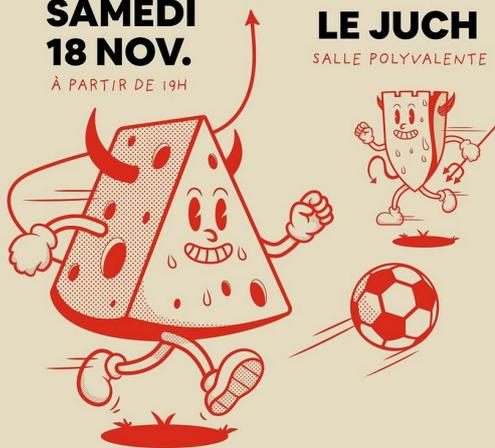
DES DIABLES

**SAMEDI  
18 NOV.**

À PARTIR DE 19H

**LE JUCH**

SALLE POLYVALENTE



#### Les Diables organisent la 5ème édition de leur Raclette.

- ▲ Rendez-vous le samedi 18 novembre à la salle polyvalente à partir de 18H30 jusqu'à 1H.
  - ▲ Menu : fromage à raclette + Pommes de terre + Charcuteries + salade de fruits (le tout à volonté)
  - ▲ Prix 15€/personne / 7€/enfant
  - ▲ limité à 280 personnes
  - ▲ Inscription auprès de Nicolas Hascoet au 0633230604
- Ou sur nos réseaux sociaux (messagerie).

## Histoire & Patrimoine – Istor ha Glad

Un résumé en images de l'activité de l'association durant les mois d'été.



Le samedi 8 juillet, nettoyage du lavoir de la gare par les bénévoles de l'association : après l'effort le réconfort !



Du 28 juillet au 7 août, via l'association Gwennili, avec l'ULAMIR accueille d'un groupe de 24 jeunes européens pour un chantier sur le Zal.



La **semaine du 15 août**, à la salle « les petites victoires » de la Maison des Sœurs, avec le concours de Graine d'Hellébore, s'est tenue **une exposition de costumes traditionnels anciens du Juch dans un décor fleuri**. Ce fut un grand succès ! Plus de 500 visiteurs aux remarques élogieuses !



**De nombreux visiteurs passent tous les jours à l'église !** L'association met à leur disposition documentations et panneaux explicatifs. Les journées du Patrimoine de septembre ont permis de présenter en plus du dais, les cloches descendues pour les travaux sur le clocher.

La sortie, prévue le samedi **7 octobre** n'a pu se faire en raison d'un surcoût trop important du transport en car.

Une conférence sur « les villages disparus du Juch » est en préparation. Elle sera complétée par une publication.



A bientôt !

#### Renseignements et adhésions auprès de :

- Marie-Agnès Le Doaré 06 64 37 48 11
- Monique Joncour 02 98 91 07 20



Un diverrañ eus labour Istor ha Glad e-doug an hañv (FOTOIOU)

E derou miz gouere : ar skipailh o tiskuizhañ goude skarzhañ ster an ti-gar.

E derou miz Eost: yaouankizoù eus ar Pologn hag an Alamagn o-deus kemeret perzh er chanter war ar Sal.

Da geñver Gouel Hanter-Eost : diskouezhadeg dilhad-kozh ar vro e Sal an Trec'hioù bihen ; 500 a dud o-deus graet meuleudi d'an aozerien (Graine d'Héllébore , Istor ha Glad).

Devezhioù ar Glad : Kalzig tud 'zo deuet da weled an dae hag ar c'hleier bet diskennet eus tour an ilis abalamour d'al labourioù tro-dro kamb ar c'hleier.

N'eus ket bet a valeadenn ar bloaz-mañ : re ger ' oa ar c'harr-boutin.

Ur pennad-kaoz 'vo savet hepdale ganeomp diwar-benn Keriadennoù kollet ar Yeuc'h hag ar pennadoù-skrivet a vo embannet diwezhatoc'h e stumm ul levrig.

L'APEL (l'association des parents d'élèves) de l'école Notre Dame de Toutes Grâces du Juch a organisé un troc et puces le dimanche 8 octobre à la salle socioculturelle de la commune. Pour le lancement de cette édition nous avons opté pour une gratuité de l'entrée pour tous. Un parti pris osé pour cette manifestation, qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années avec le Covid, puis l'an dernier annulé faute d'exposants.

44 exposants étaient réunis sur près de 200m linéaires, entre salle comble et l'extérieur. Des exposants venus de la commune, des communes environnantes mais pas seulement. Également de St-Hernin, Châteauneuf, Fouesnant, Trégunc ...

Nous nous sommes fait dépasser par le nombre d'inscriptions. Le temps estival nous a permis d'avoir des inscriptions de dernières minutes pour l'extérieur.

Une buvette et de la restauration étaient proposées tout au long de cette journée. Crêpes sucrées, salées, gaufres, il y en avait pour tous les goûts.

Un bilan humain et financier très satisfaisant.

Nous sommes prêts pour l'édition 2024 !



## Art Floral - Bokederezh

# Graine d'hellébore



Les cours d'art floral ont repris le 20 septembre, avec 61 adhérentes.

3 séances le 3ème mercredi du mois à 13h30 ; 15h45 ; 18 h. Dispensées par Laurence Diverres.

Cet été, l'Association Graine d'Hellébore s'est associée à l'exposition de costumes traditionnels organisée par Histoire et Patrimoine, du 12 au 21 août : Réalisations de bouquets avec des épis de blé, fleurs sèches et diverses graminées, certaines sur les anciennes ardoises de l'église du Juch.

Belle harmonie avec les costumes anciens.

A venir, les 16 et 17 décembre prochains, une exposition d'art floral sur le thème de Noël. Nous espérons continuer à vous ravir dans un décor de fête.

A bientôt

Les coprésidentes, Danièle Salm : 02 98 74 73 12, Marie Yvonne Plouhinec 02 98 91 01 69

[artfloral.lejuch@orange.fr](mailto:artfloral.lejuch@orange.fr)



**FOYER CM / COLLEGE LE JUCH**

Le Foyer des jeunes a réouvert ses portes depuis le vendredi 22 septembre, chaque vendredi en période scolaire uniquement de 17h30 à 19h Jérémy Canevet accueille jusqu'à 12 ados / pré-ados (CM2 - collégiens) à la maison des jeunes du Juch ! L'occasion de se retrouver en fin de semaine pour échanger, découvrir des activités variées autour du sport / jeux de société ou autres et de réfléchir à des projets qui pourront être réalisés durant l'année. Le Foyer des jeunes du Juch sera présent à la Fête de la soupe et participera à son animation !



**GARDERIE PERI SCOLAIRE**

La garderie de l'école a élu domicile dans la nouvelle salle des Petites Victoires à partir de cette année scolaire. Pauline, Maud et Claire, animatrices de l'ULAMIR du Goyen assurent les garderies les lundis, mardis, jeudis, vendredis, le matin à partir de 7h30 et le soir de 17h à 19h.

**CHANTIER INTERCULTUREL AU ZAL**

Début août, une vingtaine de jeunes Français, Allemands et Polonais se sont réunis au Juch pour participer à l'entretien et à la mise en valeur du ZAL. Accompagnés par l'association histoire et patrimoine, L'Ulamir Centre Social du Goyen et Gwenilli, les jeunes ont alterné chantiers de débroussaillage et activités de découverte du territoire. A travers ce projet, l'Ulamir souhaite développer l'accompagnement de jeunes sur la mobilité Européenne pour des échanges et chantiers.



Merci à la Mairie du Juch, aux services techniques, aux Diables du Juch et à l'association « Histoire et Patrimoine ».

**Comité d'animation – Komite buheziñ**

La traditionnelle fête du bourg s'est déroulée sous les meilleurs hospices, sur la place de l'église avec un temps idéal.

Le concours de galoche juchoise a été un beau succès, avec pas moins de 16 participant(e)s, et la victoire de Mickaël Guichaoua. Une mention spéciale pour le cadet du concours, Nils (14 ans), qui a fini 4ème. Une grande carrière en devenir.

La journée s'est poursuivie avec l'entrée en lice des groupes « Petrapos Kirkassis » et « Kurunaj » qui ont fait danser la foule au rythme des musiques de l'Est et du fest noz.



Les gourmand(e)s ont pu se régaler avec les crêpes de l'Apel et les grillades concoctées par Bernard et Vincent, un grand merci à eux. 400 couverts ont ainsi été servis. Un grand merci à Max pour la buvette et à toutes les personnes bénévoles ayant contribué à cette belle journée. Mention spéciale aux nouvelles venues, Aurore, Agnès et Marie, le trio de choc.

Une Assemblée Générale se tiendra le 24 novembre à partir de 19h à la salle communale, afin de discuter de l'évolution de l'association. Elle sera suivie d'un apéritif et d'un repas. C'est une réunion importante pour l'avenir du bureau et de ce que nous pourrons entreprendre pour 2024, nous espérons donc vous y voir nombreuses et nombreux.

A bientôt.

*Dominique Guichaoua, Secrétaire du Comité d'Animation*

Bonjour à toutes et tous,

Le Comité de jumelage a repris ses activités par une choucroute à emporter, qui a eu un certain succès.

L'Assemblée générale est prévue le 7 décembre 2023 à la salle socioculturelle

## Les prochains rendez-vous :

- 9 mars 2024 pour une représentation théâtrale
- 7 avril 2024 pour notre vide-greniers annuel
- Réception de nos amis Périgourdins pour le week-end de l'ascension



Le Président : Michel Courberand

La commune travaille actuellement sur la mise à jour de la « base adresse » de notre commune. Cette mise à jour permettra entre autres à la mise à jour des bases de données des GPS. Nous allons publier cette base auprès de l'Etat début décembre 2023.

En allant rechercher le site :

<https://adresse.data.gouv.fr>

Vous pouvez visualiser votre adresse et revenir vers la mairie si une correction est à apporter en nous adressant un mail à [accueil.mairie@lejuch.fr](mailto:accueil.mairie@lejuch.fr)



[adresse.data.gouv.fr](https://adresse.data.gouv.fr)  
Le site national de l'adresse



Pour donner suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ». Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français contre le terrorisme. Il associe toutes les parties prenantes, l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés ainsi que les citoyens, à une attitude de vigilance, de prévention et de protection.

### Plus d'informations sur le plan Vigipirate

Les mesures supplémentaires de protection correspondent à un élargissement et un renforcement des dispositifs actuels.

Si vous êtes témoin d'un événement suspect, en ligne ou non, ou si vous détenez une information importante pour les autorités, **adressez-vous directement aux services de police en composant le 17 ou le 112.**

En début d'été la mairie a été sollicité par un nouvel habitant du Juch à la recherche d'un local professionnel. La mairie avait depuis quelques années un logement dont l'état sanitaire ne permettait pas la location. Après avoir au printemps, enfin trouver la cause de son état et quelques travaux de plomberie, nous avons pu proposer le local. Pour rendre ce local apte à recevoir du public, Fred s'est chargé de la démolition des cloisons et du réagencement. Certains murs ont été déplacés, leur pouvoir isolant amélioré. L'électricité et la plomberie ont été refaites entièrement.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Soulard (voir la rubrique « nouvelles activités »)



**Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site [www.lejuch.fr](http://www.lejuch.fr)**

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 22/06/2023**

Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre – Restructuration de la Maison cœur de bourg, Création d'un local commercial en rez-de-chaussée et Réhabilitation de la longère attenante :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer le projet d'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Atelier du Braden pour un montant d'honoraires supplémentaires s'élevant à 11 684.59 euros HT.

### **Loyers communaux : appartement de la Maison des sœurs et local d'activité**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :  
Fixe le loyer pour la location du logement communal sis 4 bis rue de l'Ecole à 600 euros par mois hors charge ;  
Fixe le loyer pour la location du local d'activité sis 7 rue Louis Tymen à 450 euros par mois hors charge ;

### **Subvention exceptionnelle & Animation Comité d'animation :**

Il est donc proposé de valider la participation à l'animation « Les fenêtres qui parlent » à hauteur 200€.

### **Nuit des étoiles 2023 – Loar gann :**

Dans le cadre de la Nuit des étoiles 2023 se déroulant du 12/08/2023 à 20h30 au 13/08/2023 à 01h00, l'association Loar Gann va organiser une conférence-diaporama « des étoiles filantes aux comètes » dans la salle socio-culturelle qui permettra d'expliquer le phénomène des étoiles filantes, la présence des comètes, des astéroïdes dans notre système solaire et les différentes missions spatiales en cours et à venir pour mieux les connaître. Elle sera suivie à partir de 22h30, d'une observation du ciel. Il est proposé de rétribuer à hauteur de 150€ ttc l'association.

### **Marché du Diable :**

Dans le cadre de l'animation estivale du marché du diable, le comité d'animation va proposer 5 prestations musicales. Il est proposé de participer à hauteur 50% maximum avec un plafond 50€ par animation soit 250€ maximum.

Accord unanime du Conseil municipal.

### **Rapport du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués**

#### **Patrick TANGUY :**

Formation PADD – proposition de date Réunion le 12/07/2023 pour le lancement du chantier de restauration du clocher Point sur les travaux de la Maison cœur de bourg

#### **Andrée RIOU :**

Nettoyage le 23/09/2023 de la salle socioculturelle et du matériel par les associations

Atelier de réalisation : 20-25 scénarios proposés lors de l'appel à candidatures. Demande de juchois dans le comité de lecture - jury

#### **Julien BROUQUEL :**

Commission Travaux le 05/07/2023 avec pour ordre du jour l'aménagement de la cour de la Maison cœur de bourg et les travaux sur le terrain de foot.

## **Conseil municipal du 15/09/2023**

### **Lancement d'une réflexion visant à étudier l'opportunité de la création d'une commune nouvelle entre les communes de GOURLIZON, GUENGAT et LE JUCH**

Présentation : Patrick TANGUY

Les élus des communes de Gourlizon, Guengat et Le Juch se sont rencontrés afin d'échanger sur l'opportunité de création d'une commune nouvelle au 1er janvier 2025.

En effet, la perspective d'un avenir commun entre ces trois communes est un atout indéniable pour l'avenir de leurs territoires et permettrait non seulement de pérenniser l'existant, mais également de renforcer les services publics, de réaliser des équipements en communs, de moderniser les infrastructures.

Les élus, convaincus de l'intérêt d'explorer une telle hypothèse, ont pris l'attache de la Préfecture, et se sont rendus aux Assises des Communes nouvelles afin de s'informer sur les modalités, atouts et obstacles d'une démarche aussi ambitieuse.

Au vu des divers échanges, et en accord avec les deux autres municipalités, le Maire propose de se rapprocher de la

Préfecture et de lancer un projet de territoire afin de recueillir les éléments nécessaires à une décision éclairée. En tout état de cause, une telle décision doit être mise en œuvre en début d'année civile et en aucun cas en année électorale. C'est donc l'échéance du 1er janvier 2025 qui est envisagée.

Le cas échéant, la commune nouvelle sera, jusqu'au renouvellement général des conseillers municipaux en mars 2026, administrée par un Conseil Municipal composé de la totalité des conseillers municipaux actuels des communes qui la composent. Un Maire sera élu pour l'ensemble du nouveau territoire, dont le nom sera à définir. Chacune des 3 communes deviendra une commune déléguée, conservant son nom historique, dotée d'un maire délégué et d'une mairie annexe, avec un champ de compétence à définir.

Le Maire précise que dans le cas où l'une des trois communes venait à délibérer de manière défavorable à la création de la commune nouvelle, les deux autres communes qui auraient délibéré de manière favorable, sont libres de poursuivre la procédure de création d'une commune nouvelle à deux.

Il est proposé au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire à :  
SOLLICITER les services de la Préfecture pour des conseils et études juridiques, fiscales et financières ;  
LANCER un projet de territoire sur le périmètre des 3 communes ;  
ETABLIR un calendrier permettant une prise de décision pour le 1er janvier 2025 ;  
CREER une démarche participative pour la consultation de la population.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les dispositions proposées.

## **Conseil municipal du 12/10/2023**

### **Délégation pour l'ouverture d'une ligne de crédit**

Considérant qu'il convient, pour le bon fonctionnement et la gestion courante de la commune, de compléter les pouvoirs délégués par la délibération n°2020/30 en donnant la délégation :

de contracter, dans la limite d'un montant maximum de 400 000 € pour le budget principal de la commune, toute ouverture de ligne de trésorerie d'une durée maximal de 12 mois ;

Il est proposé au conseil municipal :  
D'attribuer à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, la délégation ci-dessus énoncée ;  
D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

#### Avenants au marché Restructuration de la Maison cœur de bourg : création d'un local commercial en rez-de-chaussée et réhabilitation de la longère attenante

#### Avenant n°1 au lot n°5, Menuiseries extérieures Bois - Entreprise Guichard

Le projet est actuellement en phase « travaux » et nécessitent la passation d'un avenant pour le lot 5, Menuiseries extérieures Bois dont le titulaire est l'entreprise Guichard.

Des adaptations techniques portent sur les profils des menuiseries entraînant une plus-value et la suppression de la porte de l'office en moins-value et à remplacer par une porte en aluminium.

Ces prestations en plus et moins-values, objet d'un projet d'avenant n°1 dans le cadre du lot n°5, entraînent la modification suivante sur le montant initial du marché :

Titulaire : entreprise Guichard	Lot n°5
Montant initial du marché en euros HT	71 328,90
Montant des travaux en plus-value HT	632,00
Montant des travaux en moins-value HT	-4 400,00
Montant de l'avenant en euros HT	-3 768,00
Nouveau montant total du marché en euros HT	67 560,90

#### Avenant n°1 au lot n°6, Menuiseries extérieures Alu - Entreprise Le Grand

Le projet est actuellement en phase « travaux » et nécessitent la passation d'un avenant pour le lot 6, Menuiseries extérieures Alu dont le titulaire est l'entreprise Le Grand.

Des adaptations techniques portent sur le remplacement de la porte de l'office prévue initialement en bois par une menuiserie en aluminium conforme aux normes sanitaires.

Ces prestations entraînent une moins-value sur le lot 5 et une plus-value sur le présent lot ; elle fait l'objet d'un projet

d'avenant n°1 modifiant le montant initial du marché :

En conséquence, le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer :

Titulaire : entreprise Le Grand	Lot n°6
Montant initial du marché en euros HT	8 198,31
Montant des travaux en plus-value HT	4 211,17
Montant des travaux en moins-value HT	0,00
Montant de l'avenant en euros HT	4 211,17
Nouveau montant total du marché en euros HT	12 409,48

L'avenant n°1 au lot n°5 avec l'entreprise Guichard,

L'avenant n°1 au lot n°6 avec l'entreprise Le Grand.

Accord unanime du conseil municipal.

#### Tarifs de location du petit matériel

Présentation : Patrick TANGUY

Monsieur le Maire rappelle que la commune est équipée de différents équipements qui peuvent, pour certains, être mis à la location. De plus, la Mairie est régulièrement sollicitée pour des durées variées de location selon les équipements. Afin de pouvoir répondre à cette demande, tout en gardant une grille tarifaire simplifiée, il est proposé d'adopter la grille tarifaire pour la location du matériel et les coefficients suivants :

Matériel (site de stockage)	Possibilité max	Réservé	Tarifs proposition	Prix neuf
<b>Structures (services techniques)</b>				
Barnum (4mx8m)	1		90 €	1000 €
Tonnelle (3mx3m)	1		10 €	200 €
Sacs de sable	9			
<b>Mobilier</b>				
Tables 220*80 (pin) (8 places) (salle socio) (table + 2 bancs)	10		4 €	250 €
Bancs 220 (salle socio)	20		2 €	
Tables 120*80 (4 places) (salle socio)	40		4 €	
Chaises plastique (salle socio)	134		1 €	40 €
Plateaux 2m50 * 0,75 (serv tech)	3			
Plateaux 3m * 0,75 (serv tech)	4			
Tréteaux (serv tech)	22			

Bancs 2,5m (serv tech)	8			
Bancs 3m (serv tech)	9			
<b>Matériel scénique</b>				
Praticables (2mx1m) avec pieds et accroches	6		10 € 50 € les 6	450 €
Pieds 20cm	5			
Pieds 40cm	24			
Pieds 100cm	24			
Accroche 6 plats et 10 en E	16			
Projecteurs led Blanc 230V	2			
Projecteur scène par 36 Led	6		10 €	200 €
Spots scène Led	4		5 €	80 €
Pieds de projecteurs	2		5 €	80 €
Barre led	3		20 €	450 €
Pieds de Micro « sol »	3		3 €	60 €
<b>Divers</b>				
Verres plastiques réutilisables (salle socio)	323			
Grilles d'exposition (salle socio)	6			
Support poubelles tri-sélectif (serv tech)	2			
Tapis de sol Gym / judo (salle socio)	15			

#### Coefficients de facturation selon la durée (voir tableau page suivante) \*

Un week-end est défini comme comptabilisé comme suit : du vendredi 14h00 au lundi 14h00.

Après avoir entendu l'exposé de M. Patrick TANGUY, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE les propositions ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### Local d'activités professionnelles : travaux et changement de destination (D2023/37)

Présentation : Patrick TANGUY

Vu la délibération n°2023/31 fixant les loyers du local multi-activités et de l'appartement de la Maison des Sœurs

La commune est propriétaire d'un immeuble sis situé 7 rue Louis Tymen. Celui-ci est constitué de 5 appartements. L'un de ces appartements, le T2 situé au RDC droit inoccupé pour des raisons sanitaires depuis mai 2008, était utilisé comme local de stockage transitoire.

En réponse à une demande d'un professionnel paramédical, il est actuellement en rénovation. En effet, dans la poursuite de l'effort entrepris pour la redynamisation du bourg, il avait été décidé d'orienter ce logement en local

d'activités professionnelles, tout en gardant une réversibilité en logement. Du fait de ces travaux et de la création d'une activité professionnelle, il est nécessaire de procéder au changement de destination du logement concerné.

**Achat de matériels de désherbage alternatif - Demande de financement de la Région Bretagne**

Présentation : Patrick TANGUY

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune du Juch s'est inscrite depuis 2015 dans une politique zéro phyto et a acheté en 2018 des robots tondeuses pour l'entretien du terrain de foot, qu'il a été nécessaire de remplacer.

Pour cette acquisition, il est possible de recevoir le soutien financier de la Région Bretagne. Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de présenter une demande de financement à hauteur de 40% comme suit :

Plan de financement			
Charges		Financement	
2 robots de tonte husqvarna AM550 EPOS + station de référence EPOS	9 117,88	Région	3 647,15
		Autofinancement	5 470,73
<b>TOTAL HT</b>	<b>9 117,88</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>9 117,88</b>

Accord unanime du Conseil municipal :

**Dénomination des voies**

Présentation : Patrick TANGUY

*Vu la délibération 201735 du 20 décembre 2017 concernant la dénomination des voies*

Patrick TANGUY, Maire, fait part qu'il est nécessaire d'apporter des modifications à la base d'adressage.

Il est proposé des dénominations suivantes :

Cheminement doux => Hentig ar bar

11 et 11 bis et place de l'église => Hent dal ar liorzhou

Garenne de l'église => Hentig ar foennec vras

8 et 10 rue Hent ar stang (accès au service technique) => Hentig ar c'hoad

Le Conseil municipal, à l'unanimité, VALIDE ces propositions.

**Motion de soutien aux EHPAD**

Le conseil municipal adopte, l'unanimité, une motion de soutien aux EHPAD, pour la prise en charge de la dépendance, le soin et l'accompagnement portés à nos anciens dans notre département.

**Questions diverses**

Céline BOURREAU fait part de deux questions d'un administré :

Interrogation sur le fleurissement et le nombre d'agents suffisant pour l'entretien des espaces verts : effort sur le fleurissement global de la commune

Subventions des associations : coût qui augmente pour les associations => subvention de 1 000€ possible pour les animations exceptionnelles ouvert au public. S'il y a une demande particulière, elle sera étudiée.

Pauline DUVACHER : demande des informations sur l'avancé de l'accueil des enfants à l'Ulamir Bro Glazik => Pas d'avancée particulière

Romain LE BRUSQ : demande pour les travaux de la buvette au terrain de foot. Le service Urbanisme de Douarnenez est sollicité pour connaître les possibilités.

**Rapport du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués**

**Patrick TANGUY :**

Citykomi : avec le pack logiciel, il y a un accès gratuit à une application similaire. Le contrat avec Citykomi va donc être résilié. Information dans le prochain bulletin et sur le site.

Fusion de communes : rencontre de la préfecture le 21 septembre pour connaître les impacts financiers.

Rencontre des 3 bureaux le lundi 09 octobre pour établir des thématiques. Prochaine réunion le 20 novembre des bureaux. Les réunions publiques sont prévues le 25 novembre à Gourlizon, le 1er décembre au Juch et le 9 décembre à Guengat.

Information sur les travaux « fibre » : Des vols de drone sont possible. Un rappel est fait contre le démarchage commercial prématuré.

Travaux de restauration du clocher : pose de l'échafaudage

Stationnement Place de l'église : rappel de la nécessité de respecter l'arrêté

**Julien BROUQUEL :**

Travaux Peupleraie : intervention cette semaine de KERIVEL en concertation avec l'EPAB et la DDTM pour la redéfinition de la mare. Prochainement débroussaillage de Penn Koad (1 360€ HT) / prise de contact avec Kerliver pour la mise en place de la clôture ; rdv sem43 / ensuite mise en place un éco pâturage

**Emmanuelle LE STUM :**

Semaine du court-métrage : organisateur en recherche d'hébergement => 7 nuits pour 40 personnes

Fête de la Soupe et Fenêtres qui parlent porté par le comité d'animation et l'Ulamir

**\*Coefficients de facturation selon la durée**

	1ère semaine						2ème semaine					
	Week-end 1	1er j sup	2nd	3ème	4ème	5ème	Week-end 2	1er j sup	2nd	3ème	4ème	5ème
<b>COEF.</b>		0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	1	1,2	1,4	1,5	1,6	1,7	2	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5
<u>Exemple de facturation</u>												
Barnum	90.00	108.00	126.00	135.00	144.00	153.00	180.00	189.00	198.00	207.00	216.00	225.00
Tonnelle	10.00	12.00	14.00	15.00	16.00	17.00	20.00	21.00	22.00	23.00	24.00	25.00

## ULAMIR

Et aussi, dans le cadre de la semaine de la parentalité (inscriptions auprès de la MJC Ti an Dud de Douarnenez) :

**JEUDI 2 NOVEMBRE**  
14H30-17H  
**JEUX ET CRÊPES PARTY**  
Escape game, jeux bretons, jeux de société et crêpes ! Il y en aura pour tous les goûts.  
**POULDERGAT**  
Salle Ti an Holl

**VENDREDI 3 NOVEMBRE**  
10H-11H  
**MATINÉE D'ÉVEIL**  
Découverte d'un parcours moteur. Moins de 3 ans  
**POULLAN-SUR-MER**  
Salle polyvalente

**SAMEDI 4 NOVEMBRE**  
10H-12H  
**CAFÉ DES PARENTS "LA PARENTALITÉ LUDIQUE"**  
Animé par Bérengère Lebrun. Venez découvrir la parentalité ludique, qui propose de réagir par le jeu et l'humour pour sortir des conflits et des jeux de pouvoirs avec les enfants.  
**DOUARNENEZ**  
MJC Centre social - Port Rhu

**SAMEDI 4 NOVEMBRE**  
14H-17H30  
**TOUS.TES DEDANS ! COMMENT OCCUPER UN WEEK-END PLUVIEUX ?**  
Parfois, on préfère rester en pantoufles bien au chaud ! Mais le temps peut paraître bien long.. Venez échanger vos idées d'activités pour mettre des paillettes dans vos jours pluvieux ! Au programme : miniville, kaplas, loisirs créatifs et sportifs, bougeothèque, jeux vidéos, stop motion...  
**DOUARNENEZ**  
MJC Centre social - Port Rhu

**SAMEDI 4 NOVEMBRE**  
14H-16H / 16H-18H  
**ATELIER THÉÂTRE FORUM TON TEMPS DEVANT LES ÉCRANS**  
Partez en famille à la découverte d'une expérience théâtrale, pour dialoguer sur ce qui peut être un sujet de discorde au quotidien : les écrans.  
**DOUARNENEZ**  
MJC Centre social - Port Rhu

**MERCREDI 8 NOVEMBRE**  
14H-17H  
**TOUS.TES DEHORS ! QU'IL VENTE OU QU'IL PLEUVE**  
• Excursion avec Ystopia à la découverte de L'Estran aux Plomarc'h  
• Excursion à Kermarron avec Bretagne Vivante  
• Excursion avec Créambulles au bois du Névet à Kerlaz  
**DEPART DE KERMARRON**

## Projet Alimentaire Territorial

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, Douarnenez Communauté organise un événement autour de l'agriculture et de l'alimentation

**Samedi 19 novembre de 14h à 17h30**  
**À la salle polyvalente du Juch.**

Au programme :

- Restitution du diagnostic territorial agricole et alimentaire sur panneaux avec récolte des avis des visiteurs
- Marché des producteurs du territoire de Douarnenez Communauté
- Troc de graines et de plants
- Ateliers cuisine pour adultes : les légumineuses et la saisonnalité (sur inscription) et pour enfants : antigaspi et de saison (en continu tout l'après-midi)
- Atelier fabrication de beurre : venez prêter main forte
- Stands découverte de la lactofermentation et des graines germées

Animation surprise, Goûter offert !

L'entrée est libre et gratuite.

Covoiturage possible au départ de Douarnenez, ou rando-vélo par la voie verte.

Mouez ar Yeuc'h N°138

Inscriptions aux ateliers cuisine et informations au 02 98 74 44 57

ou mël: [sophie.deroeck@douarnenez-communaute.fr](mailto:sophie.deroeck@douarnenez-communaute.fr)

Vous pouvez retrouver toutes les infos ici :

<https://www.douarnenez-communaute.fr/forum-pat-nov-2022/>

**FORUM**  
**PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**  
**RAKTRES BOUETA AN TIRIAD**  
**GRATUIT**



**MARCHÉ DE PRODUCTEURS**  
**TROC GRAINES**  
**ATELIERS CUISINE**  
**FABRICATION DE BEURRE**

**DÉCOUVERTE LACTO-FERMENTATION ET GRAINES GERMEES**  
**STANDS CITOYENS**  
**GOÛTER OFFERT MERENN VIHAN PROFET**

INFOS SUR [WWW.DOUARNENEZ-COMMUNAUTE.FR](http://WWW.DOUARNENEZ-COMMUNAUTE.FR)

## CONCOURS PHOTO - KENSTRIVADEG POLTREDOÛ

« Mets de l'art dans ton assiette ! »

« Lak arzoù ba da blad ! »



**1<sup>er</sup> prix**  
50€ de bon d'achat en librairie

**2<sup>ème</sup> prix**  
Kit cuisine

**3<sup>ème</sup> prix**  
Livre de cuisine enfant



## COMMENT PARTICIPER ?

>>> Tu dois avoir entre 5 et 12 ans

>>> Tu dois habiter à Douarnenez, Le Juch, Kerlaz, Pouldergat ou Poullan-sur-Mer

**1** **Crée un chef d'œuvre dans ton assiette !**  
Tu peux dessiner un visage, un paysage ou ton animal préféré, en jouant avec les matières et les couleurs des aliments que tu choisis, pourvu que ce soit **créatif, gourmand, appétissant, étonnant et, bien sûr, composé à partir d'aliments de saison, crus ou cuits.** Tout doit pouvoir se manger !

**2** **Prends ton assiette en photo !**  
Tu peux demander de l'aide à tes parents.

**3** **Envoie ta photo (de bonne qualité, en haute définition)** avant le 10 novembre à l'adresse [pat@douarnenez-communaute.fr](mailto:pat@douarnenez-communaute.fr), en précisant tes coordonnées (nom, prénom, âge, adresse postale, numéro de téléphone, école fréquentée). Toutes les photos reçues seront exposées lors du forum du 25 novembre à la salle polyvalente de Pouldergat (de 14h à 18h).

**4** **Tu veux savoir si tu as gagné ?**  
Viens avec tes parents et participez ensemble à la remise des prix qui aura lieu le samedi 25 novembre, à 17h30, à la salle polyvalente de Pouldergat.

## Cabanes aux Enfants

Construite en 2018 par un collectif de parents de Douarnenez, cette cabane de 20m2 est située sur les jardins partagés du Juch, près des jeux. Nous y avons mené des ateliers pour les enfants (contes, cirque, arts plastiques...). Aujourd'hui nous ne sommes plus aussi nombreux et la distance ne nous aide pas... Mais nous aimerions qu'elle continue à vivre ! Nous pourrions transmettre le lieu et l'association à qui voudrait reprendre le flambeau !

Si vous êtes intéressés merci de nous contacter avant le 31 décembre au 06.19.55.93.01.

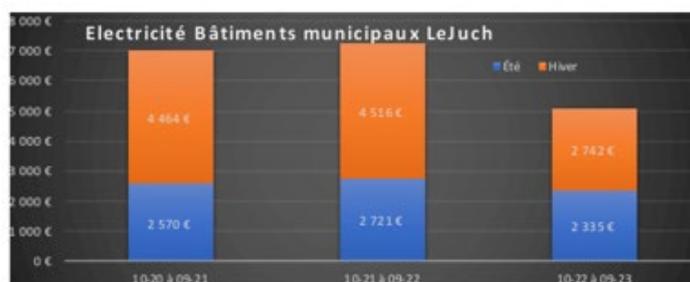
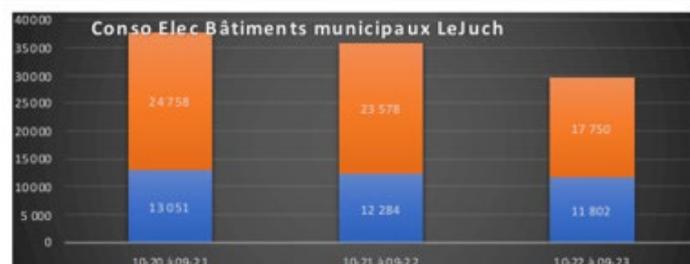
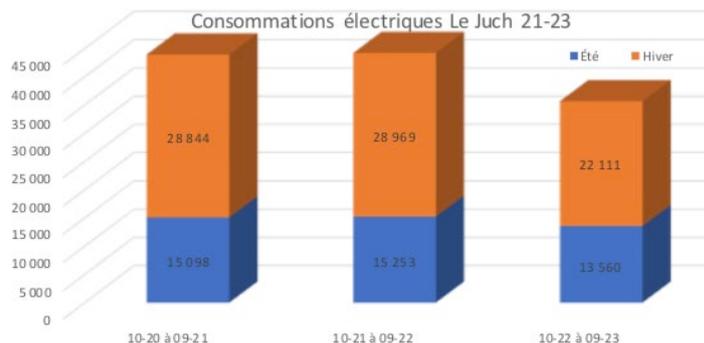
Anne-Sophie et Juliette



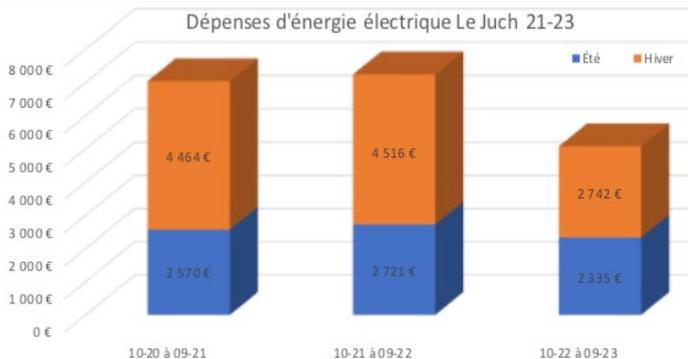
## Récapitulatif des consommations : 2021 à 2023

Depuis trois ans, afin de réduire l'impact de l'évolution des prix de l'électricité, nous avons installé des systèmes de pilotage de l'éclairage public et du chauffage en mairie et à la salle polyvalente. Ils ont nécessité un temps d'adaptation, de mise au point et de maîtrise des programmations. Au vu des chiffres de consommation et de coût obtenus à la fois au niveau de l'ensemble des bâtiments municipaux, et de l'éclairage public, il s'avère que ces investissements sont pertinents et favorisent une bonne maîtrise de nos consommations.

Elles avaient déjà l'an dernier permis de maintenir la consommation au niveau de l'année antérieure marquée par une baisse importante des occupations liée à la pandémie.



Au niveau de l'éclairage public également, les réductions d'horaire ont permis de revenir aux consommations des deux années touchées par la pandémie. L'écart avec les années antérieures est significatif et permet une baisse substantielle des coûts. Pour mémoire, en 2011 la consommation annuelle de l'éclairage public était de 24 774 kWh pour un coût de 2829€ pour 86 points lumineux. Une autre époque. On peut voir l'impact énorme de la rénovation complète avec les 136 points lumineux disponibles aujourd'hui.



Les programmations de chauffage mises en place à la salle socio et à la mairie génèrent des économies de consommation qui ont permis de limiter l'impact de l'augmentation des prix de l'électricité subie cette année.

**Abonnés** **Le Juch, Gourlizon et Guengat lancent officiellement la réflexion en vue d'une fusion**

Les conseils municipaux du Juch, de Gourlizon et de Guengat se sont réunis, vendredi 15 septembre, avec le même ordre du jour : un vœu permettant de lancer la réflexion en vue d'une fusion. Un principe acté sans difficulté par...



**Abonnés** **Ludovic Lecomte à la tête de la brigade de gendarmerie de Douarnenez**



FINISTÈRE

**Dans ce bourg du Finistère, un agent municipal se démène pour l'installation d'un chiropracteur**

Raphaël Soulard, chiropracteur, a ouvert, en septembre 2023, son cabinet dans un...



**Abonnés** **Des figurants recherchés pour deux courts-métrages tournés au Juch**



**Au Juch, un repreneur sur les rangs pour la discothèque Le Moulin**



**Au Juch, le troc et puces de l'Apel Notre-Dame de Toutes Grâces fait le plein**

**Abonnés** **Le château d'eau du Juch, un « projet exemplaire » salué**

Les élus du pays de Douarnenez et des alentours ont tenu à marquer ce mardi 12 septembre l'importance du nouveau château d'eau du Juch.



LE JUCH

**Un premier vote d'importance pour le rapprochement entre Le Juch, Gourlizon et Guengat**

Une commune nouvelle entre Le Juch, Gourlizon et Guengat ? C'est l'idée qui sera...



**Pas moins de 400 repas servis à la fête du bourg du Juch**



**Abonnés** **En pays de Douarnenez, le festival Chez Hubert sera de retour en 2024**

**Des curieux ont visité la microbrasserie Diaoul, au Juch**

Vendredi 27 octobre, dans le cadre de la Semaine du tourisme économique et des savoir-faire, des visites sont organisées par l'office du tourisme de...



**Visite de l'église pour les élèves de l'école Notre-Dame de toutes grâces au Juch**

Les élèves de CM et CE2 de la classe de Catherine Le Berre, de l'école Notre-Dame de toutes grâces au Juch, ont visité l'église, lundi 18 septembre au matin, afin de découvrir les vitraux, les différentes statues comme celle d...



Retrouvez vos informations sur le site [www.lejuch.fr](http://www.lejuch.fr)



### LES MARCHANDS DU MARCHE DU DIABLE

- ✚ Jean-Luc (Monique Nems), plats asiatiques
- ✚ Jean-Jacques, Pâtisroule, pâtisseries, viennoiseries, crêpes
- ✚ Kévin, légumes bio
- ✚ Julia Capitaine, Ferme de Coat Squividou, Viande de bœuf, veau et lait.
- ✚ Max, brasserie Diaoul, bière, etc...
- ✚ Tara Pizz, pizza
- ✚ Annick, boulangère
- ✚ Florian, biscuits et gâteaux
- ✚ Hélène, plats végétariens



*Un chiropracteur travaille sur le système articulaire, musculaire et neurologique. Il reçoit pour des lombagos, maux de tête, sciatiques, douleurs articulaires type arthrose, rhumatismes, douleurs à la nuque, aux hanches...*

#### Cabinet de Raphaël Soulard

Au 7 rue Louis-Tymen, au Juch, ouvert du lundi au samedi  
Prise de rendez-vous au 07 66 78 25 01.



Producteurs de champignons au Juch

Vente directe

Mardi : 13.30-16.30

Vendredi : 17.00-19.00

Toute l'année, sauf juillet et août.

11 place de l'église 29100 Le Juch

Mobile 06 16 07 78 73



**Votre restaurant**

# l'Esquisse

**Vous propose une Soirée cabaret** **Pour la seconde fois Au Juch !**

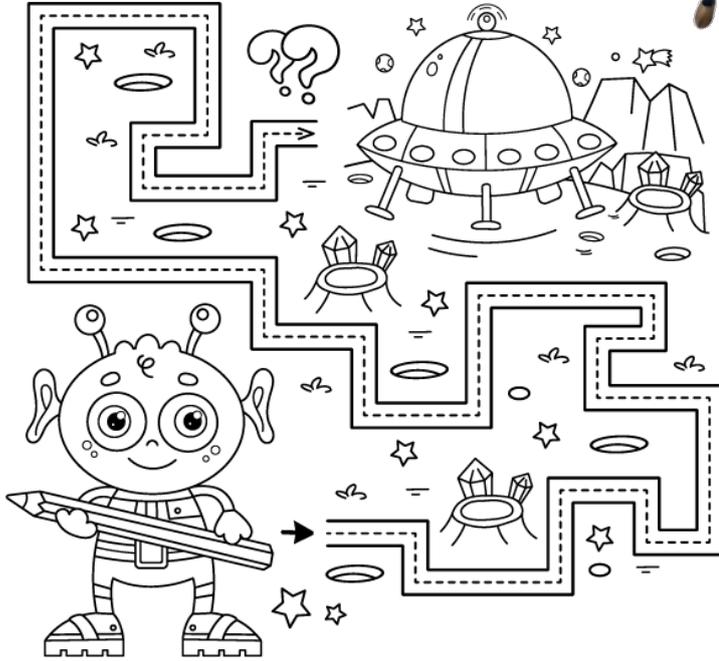
**Avec la compagnie**  
« **LYV'NKO** » et leur spectacle **FREEDOM**

## Vendredi 22 décembre

Salle socioculturelle du Juch 29100  
Prix : repas & spectacle 57€ (acceptés ANCV, KDO Pass, CB, espèces)  
Sur réservation (places limitées)  
Par mail : [lesquisse.sarl@sfr.fr](mailto:lesquisse.sarl@sfr.fr) ou par tel : 07 83 60 15 31

# Le coin des petits juchois

Trace le chemin qui conduira le petit homme vert près de la soucoupe volante sans dépasser les bords.  
Colorie le dessin.



Toutes les balances sont en parfait équilibre.

Quel poids parmi les 5 ci-dessous est caché sous le point d'interrogation ?

Toutes les pommes pèsent le même poids.

Toutes les poires pèsent le même poids.



Pour trouver la sortie des labyrinthes, colorie les cases en ajoutant le chiffre demandé.

**+2**

37	35	33	31	72	8	1	←	🦔	
39	20	30	29	27	24	3	0	10	12
41	32	50	18	25	16	5	7	9	14
43	45	47	34	23	2	6	4	11	22
58	46	49	40	21	19	17	15	13	42
78	52	51	38	36	28	44	62	64	84
74	68	53	54	61	63	65	48	70	66
26	56	55	57	59	60	67	69	→	🍓

**+3**

32	29	26	23	7	5	2	←	🦔	
35	22	10	20	9	8	3	1	12	28
38	36	31	17	14	11	4	6	33	40
41	44	13	52	15	37	16	39	30	73
19	47	50	18	24	77	80	83	86	25
42	21	53	55	71	74	54	27	89	49
43	63	56	57	68	45	61	95	92	96
46	58	59	62	65	67	85	98	→	🍌

**+4**

10	27	23	19	7	5	1	←	🦔	
12	25	21	17	13	9	3	8	6	2
30	29	31	35	15	11	4	61	65	69
39	33	37	41	45	49	53	57	43	73
14	26	32	28	34	82	59	55	47	77
72	52	46	40	38	42	83	89	85	81
50	54	58	51	79	60	94	93	98	84
56	66	62	78	80	88	96	97	→	🍎

**+5**

25	33	23	14	9	5	1	←	🦔	
35	24	19	21	16	11	6	3	7	10
37	34	31	26	17	13	15	8	12	18
48	41	36	45	27	55	38	70	28	47
50	46	43	52	39	78	83	73	85	89
58	51	56	61	74	81	86	91	90	98
53	65	60	66	71	76	88	96	94	93
62	69	67	72	80	92	97	101	→	🍊

Déplace une allumette de sorte que chaque calcul soit correct.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

1 + 2 = 5

Réponse 1 : \_\_\_\_\_

1 + 2 = 8

Réponse 2 : \_\_\_\_\_

5 + 1 = 9

Réponse 3 : \_\_\_\_\_

1 + 1 = 3

Réponse 4 : \_\_\_\_\_



## Point de situation quant aux conséquences des tempêtes Ciaran et Domingos sur le réseau public en fibre optique



Syndicat mixte de coopération territoriale

L'électricité se rétablit progressivement dans toutes les zones impactées par les tempêtes au niveau régional. C'est au fur et à mesure de ce rétablissement et du déblaiement des chaussées que les dommages intervenus sur les réseaux télécoms se font jour.

Concernant le réseau public en fibre optique, qui compte désormais plus de 170 000 abonnés, plusieurs centaines de clients ont d'ores et déjà signalé des dérangements. Mais, avec le rétablissement progressif de l'électricité, le nombre de pannes déclarées risque de croître dans les prochains jours.

Les deux tempêtes ont également eu un impact sur les travaux en cours. Plusieurs chantiers déjà terminés devront être repris suite aux dégradations.

### Que faire en cas d'accès interrompu à la fibre optique sur le réseau public ?

Lorsque des habitants ou des entreprises de votre territoire se rendent compte qu'ils sont privés d'internet (via le cuivre ou la fibre optique), ils doivent se signaler auprès de leur fournisseur d'accès à internet. Ce dernier fera ensuite remonter l'information auprès des équipes d'intervention d'Orange. Ce sont ces dernières qui effectueront les travaux de réparation.

A ce propos, des renforts au niveau national sont en cours d'acheminement, une quarantaine d'équipe a été demandée. En parallèle de ces renforts, des équipes Orange Pays-de-la-Loire sont d'ores-et-déjà mobilisées dans les quatre départements bretons.

La priorité définie par MEGALIS Bretagne et les équipes de l'exploitant du réseau, THD Bretagne, a été de rétablir le service d'accès à la fibre optique à tous les foyers et entreprises à l'heure actuelle coupés. Les casses intervenues sur le réseau (décrochage de câbles, poteaux arrachés, boîtier à terre), tant qu'elles n'ont aucune incidence sur le service, seront traitées dans un second temps et prendront sans doute plusieurs semaines.

En cas de constatation d'infrastructures abimées (poteaux cassés, câbles tombés, armoires ouvertes...), il est important de le signaler à Orange :

Contact pour un particulier : <https://dommages-reseaux.orange.fr>

## Au service des habitants du Juc'h



À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024



*La mairie de LE JUCH s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.*

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

### Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur ([www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)).

La commune de LE JUCH diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

*Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 9900 collectivités plus facile et plus sereine.*

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

## Numéros utiles sur le territoire

<b>Urgences médicales :</b>	Appeler le <b>15</b> qui assure la régulation	
<b>Douarnenez Communauté</b>	75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez	02.98.74.48.50
<b>Déchetterie de Lannugat</b>	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h50 & de 14h à 17h50.	
<b>Cabinet infirmier</b>	Cabinet Petitbon Alan	02.98.74.71.04 06.07.27.95.47
<b>ADMR Plogonnec</b>	Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC	02.98.91.84.96
<b>Transport à la demande :</b>	Pays de Douarnenez	0 810 810 029
<b>Transport Penn ar Bed :</b>	Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper	<a href="http://www.cat29.fr">www.cat29.fr</a>
<b>Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :</b>	6, rue de l'école	02.98.74.71.70
<b>ULAMIR du Goyen - Centre de Loisirs :</b>	Rue Abbé Conan – 29100 Poullan	02.98.74.27.71
<b>Boîte postale :</b>	Levée du lundi au samedi à 9h00	





# Retour d'Expérience...

A bientôt deux semaines après la tempête Ciaran, la commune se remet progressivement de cet événement climatique hors norme. Au matin du Jeudi 2 novembre, l'ensemble des voies étaient obstruées par des poteaux, des câbles, des arbres parfois en véritables mikado, entraînant le blocage de toute circulation et les coupures d'électricité et de réseaux de communication.

Grâce à une implication spontanée de riverains directs et aux moyens mis à disposition par les agriculteurs et volontaires équipés de tronçonneuses, les routes principales furent vite libérées. Les services départementaux ont sécurisé l'ensemble de la portion juchoise D765 dès le jeudi midi. Nos agents Frédéric et Johan, tous les deux à la tronçonneuse, accompagnés d'élus et de volontaires pendant ces deux premières journées, ont permis de libérer des secteurs essentiels au rétablissement des réseaux électriques. Pendant ce temps, sans courant, sans téléphonie ni informatique, Véronique à l'accueil de la mairie, sollicitée dès le jeudi devait trouver les mots pour essayer d'apporter des réponses aux multiples sollicitations reçues alors que nous n'avions aucune visibilité sur le déroulement des interventions extérieures. Un grand MERCI à tous pour cette solidarité active.

Nous avons fait le nécessaire pour inventorier les différents secteurs et usagers privés d'énergie, et les communiquer à la cellule de crise Enedis. En l'absence de réseaux de communication, cette remontée d'information qui a nécessité une implication importante des élus référents sur le terrain était plus complexe. Même si deux journées complètes sans électricité peuvent paraître longues, surtout pour les congélateurs, cette mobilisation et les échanges avec les équipes de terrain d'Enedis ont permis un retour de l'électricité dans une très grande partie de la commune dès le vendredi 3 au soir. Il restait alors une vingtaine de foyers impactés par des pannes de réseau basse tension. Malheureusement au matin du 13 Novembre rien n'avait changé pour ces foyers. Dans la Journée de ce lundi 13, Rulosquet a récupéré l'électricité suite à la réparation du poste de transformation de Mescalet à Kerlaz, et quelques foyers de Tal Ar Hoat, suite à la mise en service d'un groupe électrogène par Enedis.

A l'heure actuelle il reste encore une quinzaine de foyers impactés sur Stalas, Keramenez, Moulin de Kerflous pour les incidents groupés, et des habitations isolées sur Kergouinec, route du Roz, et Kerarneuf. Nous saluons la très grande patience de ces familles et la courtoisie des échanges avec les élus et les services. Ce ne fut malheureusement pas le cas partout.

Une fois de plus la solidarité entre voisins a fonctionné, (des rallonges de secours traversent les routes) les échanges avec les services infirmiers en charge des personnes fragiles et isolés ont été constructifs. C'est dans ces crises que l'on peut constater la puissance du bien vivre ensemble. Un grand merci à Toutes et Tous.

De cet épisode météorologique il faudra qu'on tire les leçons sur le besoin primordial d'entretien des talus et des arbres dans les propriétés aux abords des voiries communales et des réseaux d'électricité et de communication.

Nous sommes en train de travailler avec Axione, l'opérateur en charge du déploiement de la fibre sur la commune courant de l'année prochaine, et les premiers chantiers de pose de nouveaux supports en remplacement des réseaux cuivre enterrés en pleine terre doivent démarrer dans les semaines à venir. Il sera demandé à tous les riverains de procéder à l'élagage de leurs arbres afin de permettre un déploiement et une maintenance optimale de ces nouveaux réseaux.

Les informations relatives à l'ensemble de ces supports sont dès à présent disponibles et consultables en mairie en mairie.

